

PLAINTÉ D'UN LOCATAIRE

Date	<input type="checkbox"/> Visite au bureau	<input type="checkbox"/> Autre
Plaignant (e)		
Adresse	App.	Téléphone
PLAINTÉ		
Date de l'événement		
Nom du fautif (ive)		App.
<input type="checkbox"/> Bruit	<input type="checkbox"/> musique/télévision	<input type="checkbox"/> enfants
<input type="checkbox"/> animaux	<input type="checkbox"/> boisson	<input type="checkbox"/> visiteurs
<input type="checkbox"/> stationnement	<input type="checkbox"/> regroupements	<input type="checkbox"/> harcèlement/insulte
<input type="checkbox"/> violence	<input type="checkbox"/> autre	
ACTION PRISE PAR LE LOCATAIRE PLAIGNANT (E)		
Date	<input type="checkbox"/> Avis verbal <input type="checkbox"/> avis écrit <input type="checkbox"/> lettre d'avocat <input type="checkbox"/> appel à la police <input type="checkbox"/> autre	
1. Le traitement des plaintes à l'Office est assuré de façon strictement confidentielle. 2. L'identité du plaignant ne sera pas révélée. 3. Le plaignant ne sera pas informé des interventions effectuées auprès des autres locataires suite à sa plainte.		
<p>➤ Advenant une médiation, le plaignant sera appelé à témoigner sur le contenu de sa plainte écrite avec la présence du fautif et d'un représentant de l'Office.</p> <p>➤ Advenant une procédure légale, le plaignant sera appelé à témoigner à la Régie du logement sur le contenu de sa plainte écrite.</p>		

Signature du plaignant (e)